

DETERMANN FR

Produit antigel pour bétons et mortiers

Nature et propriétés

DETERMANN FR est un produit antigel abaissant le point de gel des bétons et des mortiers frais. A dosage inchangé, les bétons et mortiers sont protégés contre les dégâts du gel à une température ambiante jusqu'à -15 °C. L'ajout de DETERMANN FR réduit le besoin en eau de gâchage, sans changer la consistance du mortier, de sorte que le résultat obtenu présente également les avantages d'un rapport eau/ciment inférieur et d'un effet plastifiant supplémentaire. DETERMANN FR ne provoque aucune efflorescence et aucune corrosion des armatures en acier. Le faible dosage nécessaire fait du DETERMANN FR un produit antigel particulièrement économique et facile à mettre en œuvre.

Caractéristiques

Base	acide monocarboxylique aliphatique saturé et formate de potassium
Masse volumique	env. 1,15 kg/dm ³
Consistance	poudre
Couleur	blanc
Température de mise en œuvre	> -15 °C

Domaines d'utilisation

DETERMANN FR permet d'effectuer des travaux au mortier et de bétonnage même pendant la période hivernale. Tous les types de ciment normalisés peuvent être utilisés.

Limites d'emploi

DETERMANN FR ne convient pas pour les granulats présentant une structure macroporeuse, fortement absorbante (par ex. argile expansée). De même, il ne faut pas utiliser des granulats gelés.

Mise en œuvre

Les directives sur les travaux effectués en période hivernale doivent être respectées. Verser la poudre sur le ciment du mélange de mortier. La durée de mélange ne doit pas être prolongée.

Respecter les mesures suivantes:

1. Pour effectuer le gâchage du mortier, la température des composants (eau et ciment) doit toujours être de quelques degrés supérieure à 0°C. Si besoin est, travailler avec une eau de gâchage chaude. La température du mortier frais ne doit pas être inférieure à +10 °C ni supérieure à +30 °C.

2. Choisir un rapport eau/ciment le plus faible possible afin que la proportion d'eau risquant de geler soit la plus minime possible.
3. Après la pose du béton DETERMANN FR développe de la chaleur de réaction qu'il ne faut pas laisser se dissiper prématurément, si l'on veut que le produit reste efficace. C'est pourquoi il faut éviter au maximum le transport sur de longs trajets ou dans des petits récipients. Aussitôt après sa pose, protéger le béton ou le mortier contre la dessiccation prématurée à l'aide d'un produit de cure, de sacs en papier ou de nattes.
4. L'incorporation d'un adjuvant dans le mortier ou le béton, quel que soit le type et quelle que soit la marque de cet adjuvant, ne dispense pas de respecter les directives sur les travaux effectués en période hivernale.

Consommation

Consommation de DETERMANN FR avec une température ambiante
Jusqu'à -10 °C: 1 % du poids du ciment
Jusqu'à -15 °C: 2 % du poids du ciment

Emballage et stockage

DETERMANN FR est livré en sac de 25 kg et de 5 kg (poids nets).
Entreposé au sec, le produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits. Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels. La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit. Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques. Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN
maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr